



« Libérez Sabine »

Julie Schyns
Une analyse réalisée par
le centre culturel Les Grignoux

De la nécessité de renforcer et
étendre les réseaux de solidarité pour
les droits des personnes sans-papiers

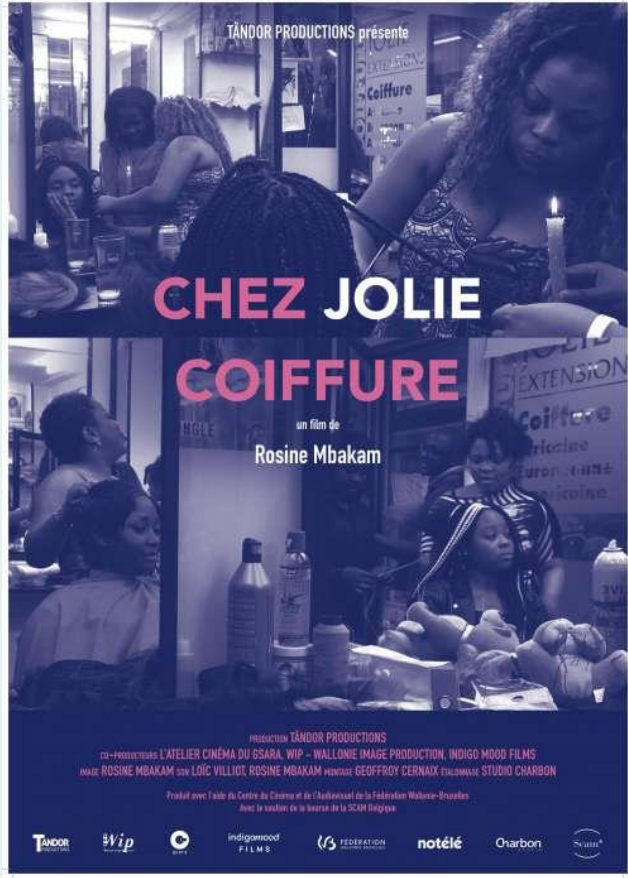


Table des matières

En tant qu'organisme d'Éducation permanente, les Grignoux ont pour mission de publier et diffuser gratuitement des contenus destinés à favoriser l'émancipation des publics adultes, essentiellement via le secteur associatif. Sous forme d'analyses, d'études ou encore d'outils pédagogiques, les textes proposés visent ainsi à aiguiser l'esprit critique des spectateurs et spectatrices de cinéma. Ce travail s'inscrit dans ce cadre.

Table des matières	2
Introduction	3
Rétroactes	4
Mai 2019	4
Octobre 2024	4
Branle-bas de combat	6
Visites domiciliaires : Retour d'une mesure liberticide	9
Pour compléter un déjà-là ultra-répressif	10
Se mobiliser pour Sabine... et tous les autres ?	12
Des possibilités d'actions à approfondir	14
Dénouements	16

Introduction

Sabine Amiyeme, femme camerounaise arrivée en Belgique en 2011, est la protagoniste principale du documentaire *Chez Jolie Coiffure*. Peu après la sortie du film, en 2019, les Grignoux avaient organisé une projection au cinéma Sauvenière, suivie d'un échange en présence de Rosine Mbakam, réalisatrice du film. Le 2 octobre 2024, la Police de Liège, sur ordre de l'Office des étrangers, arrête Sabine Amiyeme dans son restaurant et la transfère au centre fermé de Holsbeek. Des avocat·es, des citoyen·nes, collectifs, associations, structures culturelles engagé·es se mobilisent pour réclamer la libération de Sabine. L'asbl Les Grignoux se joint à ce mouvement de soutien.

Cette analyse revient d'abord sur le contexte de l'arrestation de Sabine Amiyeme et propose de décrypter certaines réalités de la politique migratoire en Belgique. Elle se concentre ensuite sur les actions de soutien mises en œuvre par les Grignoux ainsi que les éléments qui ont motivé l'association à se mobiliser.

Rétroactes

Mai 2019

Le jeudi 9 mai, les Grignoux organisent une projection du documentaire *Chez Jolie Coiffure* (Rosine Mbakam, 2018, Belgique) au cinéma Sauvenière. Pour présenter le documentaire, les Grignoux publient :

« *Rosine Mbakam pose sa caméra dans un salon de coiffure du quartier de Matongé et nous livre un document rare sur les recoins d'une Belgique que l'on nous montre peu.*

Rosine Mbakam, réalisatrice camerounaise vivant à Bruxelles, s'immisce dans le quartier africain de la capitale belge où elle suit les allées et venues de Sabine, la gérante de chez 'Jolie coiffure', qui s'évertue, 13 heures par jour, avec d'autres travailleuses, à faire tourner son petit salon de 8 m2. Tout au long de la journée, des Camerounais viennent se faire coiffer, d'autres se confier. Sabine est le personnage central autour duquel s'agite tout ce petit monde, dont la plupart, comme elle, sont en attente d'une régularisation de leur situation. Dans les moments plus calmes, Sabine se confie à Rosine et à la caméra. Nous apprenons les aléas de son parcours migratoire et l'horreur qu'elle a parfois côtoyée. Avant d'arriver à Bruxelles, Sabine est notamment passée par le Liban, où elle a travaillé comme aide-ménagère et a quasiment été réduite à l'esclavage. Son récit se mêle à ceux des travailleuses et des clients du salon, nous laissant entrevoir les difficultés de leurs parcours et la somme de résilience et de créativité qu'il leur a fallu mettre en place pour s'en sortir. Sabine témoigne d'une belle confiance envers l'avenir et est déterminée à rassembler tous les documents nécessaires pour obtenir son titre de séjour... La réalisatrice nous immerge dans le quotidien de ce salon et nous permet d'accéder à une réalité que nous ne voyons jamais de l'intérieur. Avec elle, nous ressentons la menace de la présence policière qui fait régulièrement des descentes dans le quartier, ou encore nous subissons les regards grossiers des passants qui s'arrêtent devant le salon comme s'il s'agissait d'une attraction touristique, et qui nous font inévitablement remettre en question notre propre regard ».

La projection est suivie d'un débat, avec les publics, autour du film et des thématiques qu'il aborde, en présence de Rosine Mbakam, la réalisatrice.

Octobre 2024

Sabine Amiyeme vit désormais à Liège. Depuis son arrivée en Belgique, treize ans plus tôt, elle a tissé des liens et des réseaux, développé diverses activités commerciales et introduit plusieurs demandes d'asile et de régularisation auprès de l'Office des Etrangers. Malgré les preuves de sa présence durable sur le territoire et de son intégration, l'Etat belge ne lui a jamais accordé de titre de séjour.

Le 2 octobre, Sabine Amiyeme est arrêtée dans son restaurant à Liège par la police locale, sur ordre de l'Office des étrangers, et emmenée au centre fermé pour femmes de Holsbeek. Le 15 octobre, Sabine subit une tentative d'expulsion à laquelle elle résiste. Les collectifs de défense des personnes sans papier sont abasourdis par la nouvelle de cette arrestation qui arrache brusquement une femme, installée en

Belgique depuis plus d'une décennie, à son quotidien. Au sein du secteur du cinéma belge francophone, nombreux sont celles et ceux qui sont choqués par ces événements. Des citoyen·nes et associations se mobilisent pour dénoncer l'arrestation de Sabine Amiyeme. Un comité de soutien pour la libération de Sabine voit le jour (la réalisatrice Rosine Mbakam en est l'une des instigatrices), une pétition est mise en ligne pour demander sa libération, une cagnotte est lancée pour récolter des fonds qui seront dédiés aux frais de justice pour la défense de Sabine ainsi qu'aux frais conséquents liés à la fermeture de son restaurant, des rassemblements de soutien sont organisés dans différents lieux à Liège et à Bruxelles.

Branle-bas de combat

Aux Grignoux, plusieurs travailleur-euses apprennent la nouvelle de la détention de Sabine grâce aux partenaires culturels, associatifs et militants de la structure – dont Wallonie Image Production (WIP)¹ et le Collectif de Résistance Aux Centres Pour Etrangers » (CRACPE)² – aux réseaux sociaux, et à leurs réseaux militants personnels. Dans le même temps, le cinéma Galeries³ à Bruxelles annonce une projection du film *Chez Jolie Coiffure* et que les fonds seront reversés à la défense de Sabine Amiyeme.

Très rapidement, les équipes des Grignoux se coordonnent pour mettre en œuvre des actions afin de soutenir le mouvement qui est en train de se créer, et s'alignent sur le soutien public à apporter via les canaux de communication de la structure. Du côté de l'équipe animation, l'animatrice qui avait organisé le débat autour de la projection de *Chez jolie Coiffure* en 2019 appelle Rosine Mbakam pour lui proposer d'organiser une nouvelle projection/débat autour du documentaire. La réalisatrice accepte immédiatement, un événement est programmé le 6 novembre 2024. La réalisatrice propose que sa part de recettes soit reversée à la défense de Sabine. Les Grignoux décident également de reverser l'entièreté de leur part.

Au niveau de la communication, voici les différentes publications et supports qui sont diffusés publiquement :

1 Wallonie Image Production (WIP) apporte un soutien financier et/ou en services à des projets de films en Wallonie. L'asbl avait soutenu la production du film *Chez Jolie coiffure*. Plus d'informations sur la structure ici : <https://www.wip.be>.

2 Le CRACPE est un collectif né de la volonté commune de personnes de se mobiliser pour empêcher l'ouverture du centre fermé pour étrangers de Vottem dès 1997. Le collectif, entièrement constitué de bénévoles, se bat aujourd'hui pour la suppression des centres fermés et l'arrêt total des expulsions. Il revendique une politique d'asile et d'immigration qui respecte les Droits Humains, et qui décide d'accueillir dignement celles et ceux qui ont fui la guerre, les persécutions, la misère. Plus d'informations ici : <https://www.cracpe.be/>.

3 Le Cinema Galeries est un cinéma et un lieu d'exposition à Bruxelles, qui propose une programmation originale et diversifiée allant des dernières sorties du cinéma d'art et d'essai aux rétrospectives des grand-es réalisateur-rices indépendant-es. Plus d'informations ici : <https://galeries.be/fr>

- 24/10/2024 : Publication d'une « News » sur le site web des Grignoux qui revient sur la situation de Sabine Amiyeme depuis son arrestation ; annonce la projection de *Chez Jolie Coiffure* au Sauvenière le 6 novembre ; invite le public à participer à un rassemblement solidaire organisé à Liège devant le restaurant de Sabine.
- 29/10/24 : Diffusion d'une newsletter aux personnes inscrites dans la mailing-list des Grignoux afin de leur relayer les informations contenues dans la News du site web.
- Publications de plusieurs postes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour alerter sur la situation de Sabine ; informer de l'évolution des procédures entamées par sa défense ; annoncer la projection/débat qui aura lieu le 6 novembre ; inviter les publics à se joindre aux rassemblements de soutien ; inviter les publics à signer la pétition et/ou à contribuer à la cagnotte pour les frais de justice.
- Diffusion sur les écrans de cinéma et les écrans d'accueil dans les cinémas d'un carton publicitaire annonçant la projection de *Chez Jolie Coiffure* le 6 novembre, avec un QR code qui redirige vers la cagnotte de soutien.
- 7/11/2024 : Au lendemain de la projection/débat, publication d'une « News » sur le site web des Grignoux pour rappeler la situation de Sabine, et à, à nouveau, inviter les publics à signer la pétition, participer à un rassemblement devant le Palais de Justice de Liège et/ou à contribuer à la cagnotte de soutien aux frais de justice.

En outre, la fiche de présentation de l'événement du 6 novembre sur le site web est précédée par ce texte :

« ⚠ INFORMATION IMPORTANTE : Cette nouvelle projection est organisée pour alerter, mobiliser et empêcher l'expulsion de Sabine AMIYEME, protagoniste principale de ce film ! Sabine a en effet été arrêtée à Liège le 2 octobre et détenue au centre fermé pour femmes de Holsbeek. Elle a subi une première tentative d'expulsion vers le Cameroun le 15 octobre, à laquelle elle a résisté, et a été reconduite au centre fermé. Mais l'Office des étrangers peut à tout moment décider d'une nouvelle expulsion. L'ensemble des entrées sera reversé pour participer aux frais de justice pour la défense de Sabine ! »

Le 6 novembre 2024, le Sauvenière accueille donc la projection de *Chez Jolie Coiffure*. Celle-ci est suivie d'un échange en présence de la réalisatrice, Rosine Mbakam ; de Mathilde Questiaux, avocate de Sabine Amiyeme ; et de France Arets, membre fondatrice du CRACPE. L'activité fait salle comble. Avant le film, l'animatrice en charge prend la parole pour revenir sur le contexte de l'arrestation de Sabine avec ces mots :

« Nous avons appris que le 2 octobre, Sabine Amiyeme a été arrêtée par la Police de Liège et s'est retrouvée du jour au lendemain dans le centre fermé de Holsbeek qui est un centre fermé pour femmes. Cela témoigne de la radicalisation et de l'extrême droitisation des politiques migratoires actuelles en Belgique (...) Nous savons que le cas de Sabine n'est pas un cas isolé (...) Il est aussi une occasion d'humaniser notre

désaccord avec ces politiques intolérantes. (...) À travers la situation de Sabine, on peut montrer les conséquences de ces politiques désastreuses ».

Visites domiciliaires : Retour d'une mesure liberticide

Après la projection, des discussions s'engagent entre les intervenantes et le public. Lors de cet échange, Rosine Mbakam et Mathilde Questiaux, l'avocate qui défend Sabine Amiyeme, reviennent sur l'évolution de la situation de celle-ci, alors qu'elle est toujours menacée d'expulsion. France Arets, du CRACPE, met en évidence le faible taux de reconnaissance des demandes d'asile en Belgique, la mécanique des centres fermés visant à casser les personnes détenues, la volonté du Gouvernement de restreindre les possibilités de regroupement familial. Elle pointe également du doigt le contexte de l'arrestation de Sabine : la Police de Liège, qui s'était d'abord rendue au domicile de Sabine, a pénétré dans le restaurant de cette dernière sans annoncer la raison de sa visite. « *Sabine a tout de suite donné son passeport à la police, elle pensait que les agents venaient vérifier des éléments dans le cadre de son dossier de régularisation*, nous précise France Arets dans le cadre d'un entretien réalisé pour cette analyse. *Elle croyait en fait que la procédure était encore en cours car elle n'avait pas reçu l'avis négatif de l'Office des étrangers. Nous estimons que cette arrestation est une visite domiciliaire déguisée : les policiers n'ont pas physiquement forcé de portes, mais ils sont rentrés chez elle, dans son propre commerce, par ruse* ». Afin donc de l'arrêter et de la transférer en centre fermé.

En droit, une visite domiciliaire est une procédure qui permet aux autorités de pénétrer dans un domicile avec l'autorisation du juge ou avec le consentement formel du détenteur des lieux, dans le but de vérifier le respect de certaines dispositions légales ou de mener une enquête. La Constitution belge, dans son article 15, garantit l'inviolabilité du domicile⁴ et est censée encadrer cette procédure. Néanmoins, la société civile – notamment la Ligue des Droits humains – constate que de manière générale cette protection a été remise en question en Belgique dans divers contextes ces dernières années⁵. Et en juillet dernier, le gouvernement belge a approuvé un avant-projet de loi lié aux visites domiciliaires⁶, qui s'attaque spécifiquement à l'inviolabilité du domicile des personnes migrantes. Concrètement, le texte déposé permet à la police et à l'Office des étrangers de pénétrer dans le domicile de personnes sans papier qui « refusent de coopérer à leur retour et qui représentent un danger pour l'ordre public », dès 5h du matin jusque 21h. Cet avant-projet de loi remet en fait à l'ordre du jour un projet qui avait été déposé en décembre 2017 lorsque Théo Francken, membre de la NVA (Nieuw-Vlaamse Alliantie), parti nationaliste flamand, était alors Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. À l'époque, le texte visait à autoriser des visites domiciliaires en vue d'arrêter des personnes qui ont reçu un ordre de quitter le territoire. Le projet de loi avait fait face à une large opposition de la part de la société civile. Des

4 « Le domicile est inviolable ; aucune visite domiciliaire ne peut avoir lieu que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit ». Source : https://senlex.senate.be/de/dia/structure/str_65/article/art_56_fr_2014-01-06/articletext

5 <https://www.moustique.be/notre-epoque/les-infos/2020/12/22/inviolabilite-du-domicile-un-principe-sous-pression-TVPJWYPDDZDTVKISJ2ODIOQUMI/>

6 <https://www.lesoir.be/688613/article/2025-07-18/kern-le-gouvernement-ressuscite-la-controverse-des-visites-domiciliaires>

<https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/le-retour-des-visites-domiciliaires-face-au-mur-du-silence/10617421.html>

constitutionnalistes issus d'universités belges avaient publié une carte blanche pour dénoncer la proposition de loi⁷. Des juges d'instruction avaient refusé de délivrer des mandats pour de telles arrestations. Suite à ces mobilisations, le projet de loi avait finalement été abandonné. Notons aussi qu'à l'époque, Myria⁸, le Centre fédéral Migration, avait rendu un avis particulièrement négatif en mettant en évidence les nombreuses problématiques que risquaient d'induire l'application du projet de loi⁹.

Durant l'été, le gouvernement Arizona a donc remis sur la table la question des visites domiciliaires pour les personnes migrantes avec un nouveau projet de loi. Une nouvelle tentative de s'attaquer aux droits fondamentaux des personnes sans papier, qui est tombée juste avant le 21 juillet et la période des vacances, prenant de court les partis dans l'opposition et la société civile. Cette fois, le texte viserait spécifiquement les personnes qui pourraient compromettre l'ordre public. Certaines associations ont publiquement dénoncé l'avant-projet de loi, pointant notamment le fait qu'il sème la confusion entre séjour irrégulier et criminalité¹⁰; qu'il porte atteinte aux droits fondamentaux que sont le droit à la vie privée et l'inviolabilité du domicile; et qu'il suscite des inquiétudes quant aux personnes qui seraient réellement visées¹¹. Dans un avis consacré au texte, le centre fédéral Myria a à nouveau fait part de ses « préoccupations au regard des droits fondamentaux », mettant en avant que le projet de loi « use d'un mécanisme répressif issu du droit pénal sans inclure les garanties procédurales correspondantes »; qu'il constitue « une ingérence grave dans le droit au respect de la vie privée et familiale de même que dans le principe de l'inviolabilité du domicile »; qu'il « ouvre à l'arbitraire ». Myria pointe également la marge de manœuvre très restreinte du juge d'instruction dans la procédure et le fait que celui-ci est ainsi « instrumentalisé »¹².

Pour compléter un déjà-là ultra-répressif

Par ailleurs, sur le terrain, les associations de défense des personnes sans papier observent que depuis plusieurs années, la police contourne déjà les règles en cachant leurs intentions pour entrer dans les domiciles des personnes sans papiers. Comme ce fut le cas pour Sabine Amiyeme, victime donc d'une arrestation qui s'apparentait à une visite domiciliaire déguisée. Cette arrestation, a, rappelons-le, été opérée par la Police de Liège alors même que la Ville de Liège a signé, en 2017, la motion Commune hospitalière¹³, soit un geste qui est censé l'engager à améliorer

7 <https://www.lesoir.be/136969/article/2018-01-30/la-utorisation-des-visites-domiciliaires-et-la-fable-de-la-grenouille>

8 Myria, le Centre fédéral Migration, analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Il promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme. Myria est une institution publique indépendante. Plus d'informations ici : <https://www.myria.be>

9 <https://www.myria.be/fr/publications/la-necessite-et-la-proportionnalite-des-visites-domiciliaires-dont-vent-etre-reexaminees>

10 <https://www.facebook.com/lecireasbl/>

11 <https://bx1.be/categories/news/le-centre-daction-laique-sinquiete-dun-futur-projet-de-loi-sur-les-visites-domiciliaires/?theme=classic>

12 <https://www.myria.be/fr/publications/loi-sur-les-visites-domiciliaires-des-conditions-vagues-et-peu-de-garanties#:~:text=Contrairement%20au%20projet%20ant%C3%A9rieur%2C%20le,au%20regard%20des%20droits%20fondamentaux.>

13 Une commune hospitalière est une commune qui, par le vote d'une motion, s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut. Plus d'informations ici : <https://www.cncd.be/-site-commune-hospitaliere-kesako->

l'accueil et le séjour des personnes migrantes dans le respect des droits humains sur son territoire...

De manière générale, comme le rappelle France Arets, la situation et l'arrestation de Sabine Amiyeme sont très emblématiques du contexte migratoire général actuel et des réalités vécues par de nombreuses autres personnes exilées : « *Sabine est le symbole de ce que vivent beaucoup de personnes sans papier en Belgique. Elle a été arrêtée alors qu'elle travaillait depuis longtemps en Belgique, elle a fait plusieurs demandes d'asile et de régularisation qui ont toujours été rejetées de manière injuste et arbitraire. Sabine est une victime, comme bien d'autres personnes sans papier, du durcissement des politiques migratoires* ». Au-delà de la répression de plus en plus forte sur le terrain et des discours criminalisant les personnes sans papier, le durcissement passe, depuis plusieurs années, par une politique d'asile et d'immigration extrêmement restrictive¹⁴ : limitation de l'accueil pour certain·es demandeur·euses d'asile, campagnes de dissuasion, contrôles renforcés aux frontières, incitation au retour forcé, renforcement de la coopération avec les pays tiers, etc.

Et le Gouvernement Arizona actuel entend encore limiter les possibilités de régularisation et d'accueil, avec notamment la limitation de l'accès aux aides sociales pour les personnes reconnues réfugiées et la restriction des conditions de regroupement familial et d'accès au séjour par le travail ou les études¹⁵. Des politiques qui ont finalement pour effet de créer les situations d'illégalité que dénoncent ensuite les responsables politiques.

14 Pour plus d'information à ce sujet, quelques liens :

<https://www.cire.be/communiquede-presse/journee-mondiale-des-refugies-C2%B7es-le-droit-dasile-en-danger>

<https://www.cire.be/publication/immigration-en-belgique-une-histoire-de-politiques-et-de-discours>
https://www.revue-democratie.be/index.php?option=com_content&view=article&id=1701:accueil-le-point-de-non-retour&catid=67&Itemid=147

15 Pour plus d'information à ce sujet, quelques liens :

<https://www.cncd.be/De-lenlisement-a-l-urgence-d-une>

<https://www.cire.be/publication/decryptage-gouvernement-arizona-4-4-sejour-irregulier-politique-de-retour>

<https://www.cncd.be/accord-de-gouvernement-arizona-un>

https://www.lemonde.fr/international/article/2025/02/05/en-belgique-la-nouvelle-coalition-opte-pour-la-politique-migratoire-la-plus-strict_6533522_3210.html

Se mobiliser pour Sabine... et tous les autres ?

Ainsi, le cas de Sabine est loin d'être un cas isolé. Mais la mobilisation qui s'est construite autour d'elle est, elle, assez inédite. En effet, Sabine, particulièrement au travers du film *Chez Joly Coiffure*, a pu bénéficier d'un large réseau du secteur culturel qui s'est emparé de son lien avec le cinéma pour la soutenir. Le film avait fait l'objet d'une projection/débat en 2019 aux Grignoux, en présence de la réalisatrice. À l'époque, la rencontre avec Rosine Mbakam avait marqué les esprits au sein de la structure. Rosine Mbakam est une réalisatrice belge d'origine camerounaise et ses films sont porteurs de cette posture ainsi que de son regard situé et concerné par le parcours migratoire. Lors de son passage aux Grignoux, son film et sa démarche avaient touché le public et la structure. La réalisatrice avait également sensibilisé les travailleur-euses sur l'importance de donner plus d'attention aux productions réalisées par des personnes racisées, très peu présentes dans les écoles de cinéma et très peu visibles dans le secteur du cinéma. Ces échanges avec Rosine Mbakam avaient contribué à faire bouger les lignes des Grignoux et une relation durable s'était créée avec la réalisatrice.

Le cas de Sabine démontre ainsi que les réseaux de solidarité qui peuvent se créer entre les luttes politiques et les structures culturelles sont fertiles. L'implication de structures culturelles, à la fois par leur poids mais aussi par leur nombre, peuvent avoir de réels effets. Nous faisons le pari que la mobilisation massive autour de son cas a été l'un des éléments majeurs qui a permis sa libération. D'autre part, le cas de Sabine est représentatif d'une multitude d'autres cas. Ainsi, en se mobilisant pour dénoncer l'injustice autour de l'arrestation de Sabine Amyieme, la mobilisation dont les Grignoux a fait partie a non seulement défendu cette dernière mais a aussi affirmé un positionnement fort contre les politiques et pratiques migratoires dans leur ensemble. Dans le documentaire *Chez Jolie Coiffure*, au travers de ce que Sabine Amyieme livre de son histoire et des discussions qui s'échangent, résonnent les questions dramatiques de l'horreur subies par les personnes en fuite lors des parcours migratoires, des politiques hyper restrictives en matière d'accueil et de droit de séjour, de la répression policière de plus en plus violente envers les personnes sans papier, de la menace des centres fermés, du regard des personnes blanches dans une société occidentale empreinte de colonialisme. Lorsque, en octobre 2024, Sabine est arrêtée dans son propre restaurant, que l'Office de étrangers ordonne la décision de l'enfermer sur le champ en centre fermé puis tente de l'expulser de force vers son pays d'origine, et que le Gouvernement s'acharne à la maintenir dans cette situation, l'inhumanité des pratiques et politiques migratoires apparait avec plus de gravité encore. Et c'est précisément contre ces pratiques que les Grignoux se sont positionnés avec la projection/débat du 6 novembre et les contenus communicationnels diffusés à grande échelle. France Arets du CRACPE témoigne d'ailleurs que « lors des actions et rassemblements organisés en soutien à Sabine, on se rendait compte en discutant avec les personnes qui étaient venues qu'elles ne connaissaient pas bien la réalité des centres-fermés, ni ce que signifiaient les arrestations de personnes sans-papier, alors même qu'il s'agissait souvent de personnes déjà assez engagées. La soirée du 6 novembre nous a permis de sensibiliser et informer sur ces sujets. » Un cas spécifique comme celui de Sabine,

très médiatisé et faisant l'objet d'un soutien plus massif du secteur culturel, peut ainsi permettre d'étendre la diffusion des sujets politiques plus larges, dont une personne se fait « le symbole ».

Des possibilités d'actions à approfondir

Ce n'est pas neuf, les Grignoux apportent régulièrement leur soutien à d'autres structures engagées. On peut mentionner le soutien à la manifestation annuelle contre le centre fermé de Vottem organisée par le CRACPE ou la coopérative à finalité sociale de presse et de services Imagine Coop, via des relais de leurs campagnes de communication, l'achat de parts et/ou de produits ou services à certaines structures dont les Grignoux partagent les valeurs.

Par ailleurs, au cours de leurs histoire, les Grignoux ont été à l'initiative de plusieurs actions d'ampleur qui revendiquaient des positionnements politiques forts et solidaires avec d'autres secteurs, comme lorsque la structure a refusé de se plier à la décision discriminatoire et injuste du Gouvernement de fermer à nouveau les portes des cinémas fin décembre 2021 pour éviter une recrudescence de l'épidémie de la Covid-19¹⁶, ou récemment lors de la grève générale du 31 mars dernier décrétée par les syndicats FGTB et CSC, quand les Grignoux ont organisé une journée d'action pour sensibiliser le public aux conséquences d'une politique d'austérité pour la culture et l'ensemble de la société¹⁷.

Il arrive que certaines prises de position ou actions soient remises en question par les publics de la structure. « *Pendant le Covid par exemple, on a reçu des dizaines ou des centaines de messages haineux suite aux différents choix qu'on a faits, relaie le responsable Communication. Quand on affiche publiquement notre soutien à la manif annuel du CRACPE contre le centre fermé de Vottem, on reçoit des mails de personnes qui nous demandent si c'est notre rôle de nous mobiliser de la sorte. On reçoit des messages du genre 'la culture n'est pas politique', ou 'Vous devez rester neutres'* ». À l'inverse, la structure est parfois interpellée par des personnes ou des associations qui estiment qu'ils n'en « font pas assez ». « *Ce genre de réactions nous prouvent qu'on continue d'être au cœur du terrain et des luttes. Elles nous permettent aussi de rester en alerte, de nous questionner, d'adopter une position critique à notre égard* », affirme-t-on en interne.

Plus récemment, les Grignoux ont soutenu pour la première fois des campagnes de rachat de lieux associatifs et culturels partenaires grâce notamment à un relais de leurs communications sur ses réseaux, comme ce fut le cas pour le projet de rachat du lieu culturel Le cercle du Laveu à Liège¹⁸ ou du cinéma Nova à Bruxelles¹⁹. L'asbl a aussi soutenu des associations en organisant des événements solidaires, dont les recettes ou une partie des recettes ont été reversées à des projets spécifiques. Citons notamment un événement en juin 2022 dont les fonds ont été reversés aux personnes sinistrées lors des inondations ; un événement organisé en 2024 dont les bénéficiaires ont permis de soutenir les actions d'une association active dans le

¹⁶ Lire à ce sujet l'analyse des Grignoux « Nous restons Ouverts » publiée en 2023, disponible ici.

¹⁷ <https://www.rtb.be/article/la-culture-est-politique-les-cinemas-les-grignoux-se-mobilisent-pour-la-greve-generale-du-31-mars-11525018>

¹⁸ Le Cercle du Laveu est un lieu centenaire dédié à la vie associative, dans le quartier du même nom à Liège. Plus d'informations sur la campagne de rachat ici : <https://cercledulaveu.be/sauvons-le-cercle>.

¹⁹ Le Cinéma Nova propose une programmation de films Art & Essais, parfois expérimentaux, à Bruxelles. Plus d'informations sur la campagne de rachat ici : <https://www.supernova.coop/fr>.

domaine de la prévention et du dépistage du VIH, des IST et des hépatites ; un événement dont les recettes ont été versées à des associations qui viennent en aide aux personnes exilées d'Ukraine ; ou encore un événement dont une partie des fonds a été reversé aux familles de victimes de violences policières. De manière générale, ces « soirées bénéfice » et la tendance de la structure à faire plus facilement la « simple » promotion d'événements ou de projets engagés témoignent d'une certaine évolution dans la manière dont les Grignoux apportent leur soutien à d'autres structures. En interne, on constate que petit à petit, les lignes bougent un peu car les politiques se durcissent, et le fait de « simplement » donner de la visibilité à des projets qui promeuvent des valeurs progressistes peut déjà être une vraie prise de position et/ou un acte de solidarité important. Plus largement, les Grignoux observent depuis quelques années la création plus spontanée de réseaux de solidarité dans le secteur associatif et/ou militant : *« C'est un mouvement informel et assez récent. Vu le contexte, avec la montée des idées d'extrême droite et des décisions politiques très à droite, les soirées de soutien se font plus spontanément, car la solidarité est plus nécessaire que jamais ».*

Et les Grignoux font aussi de plus en plus ce choix de la solidarité. Pour continuer à défendre des valeurs progressistes et un idéal de société juste et humain et résister face à la droitisation généralisée de tous les partis politiques ; la progression des propos racistes, transphobes, homophobes, sexistes, classistes, islamophobes, grossophobes dans l'espace public et sur les réseaux sociaux ; face aux mesures politiques antisociales et inhumaines ; face aux discours politiques conservateurs de plus en plus décomplexés ; etc. La structure cherche aujourd'hui à trouver un équilibre pour répondre aux demandes de soutien des autres structures, partenaires ou non, sans encombrer les travailleur·euses, les publics, les lieux, les activités. La question qui se pose est alors la suivante : est-ce parce que la structure fonctionne sur le mode de l'autogestion²⁰, avec un Organe d'administration composé uniquement de travailleur·euses issu·es de la structure, qu'elle continue de mener un travail engagé, porteur de sens ? Cette question, qui anime les travailleur·euses actuellement, reste entière.

²⁰ Le terme est défini comme suit par l'asbl Barricades : « Le fait que les décisions au sein d'une association, d'une structure ou d'un groupe sont prises par l'ensemble des membres qui composent cette association, structure ou groupe ». Sur cette page, retrouvez des analyses dans laquelle Barricades aborde la question de l'autogestion : <https://www.barricade.be/barricade/autogestion>.

Dénouements

Sabine Amiyeme aura finalement passé quatre mois en détention au centre fermé d'Holsbeek avant d'être libérée et de recevoir le statut de réfugiée. Un statut qu'elle attendait depuis treize années²¹. La mobilisation citoyenne et la solidarité ont donc fini par payer. Sabine est aujourd'hui libre et possède un titre de séjour en règle. Mais qu'en est-il des dizaines de milliers de personnes sans papier qui, après un difficile parcours migratoire, survivent aujourd'hui en Belgique, sans aucune aide, exploitées par des patrons et des marchands de sommeil sans scrupules ? Ou finissent en centre fermé et/ou expulsées vers leur pays d'origine ? Et que va-t-il advenir de cet avant-projet de loi tombé juste avant l'été dernier qui vise à autoriser les visites domiciliaires chez les personnes migrantes ? Plus largement : que faire face à des gouvernements qui restreignent de plus en plus la liberté d'expression et amputent massivement dans les moyens financiers dédiés aux secteurs de la santé, du soin, de l'accueil et de la prise en charge, de la culture et de l'éducation ?

Les Grignoux continueront à se mobiliser, et à s'insérer dans les réseaux de solidarité qui résistent et dénoncent. D'abord, parce que le travail de lutte est inscrit dans l'ADN des Grignoux. Et ce travail continuera de passer par une programmation cinéma engagée qui porte des voix minoritaires et par des activités d'éducation permanente en lien avec les problématiques de société. *« Ce sont des outils au service de la défense d'une société plus égalitaire et démocratique. Notre travail dépasse le cadre d'un simple agrément, on estime qu'on fait un travail éminemment politique au quotidien »*, résume la responsable du service Relations Institutionnelles et Développement des Grignoux. Mais aussi, parce que, de par sa taille, son rayonnement, son assise financière, et le fait que les Grignoux fonctionnent en autogestion avec un Organe d'administration composé uniquement de travailleur·euses, l'association a la capacité et la latitude pour le faire.

Ainsi, aujourd'hui, comme le cas de Sabine a pu le montrer, les réseaux de solidarité constituent un véritable levier d'action pour lutter contre les politiques que nous vivons. Il s'agit alors de travailler à les étendre et à les renforcer, partout et dès que cela est possible. Car c'est aussi parce que de nombreuses structures associatives et culturelles, dont les Grignoux, se sont mobilisées que l'histoire de Sabine a pu faire du bruit et potentiellement se dénouer.

21 <https://www.rtbf.be/article/sabine-amiyeme-est-libre-et-de-retour-a-liege-11495961>

